Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau: Organ für das öffentliche und

> private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 18 (1945-1946)

Heft:

Rubrik: Privatschulen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

welche die besten Grundlagen zur Selbsthilfe schaffen kann, gelten also in hohem Masse auch für unsere Aktion zugunsten der Bergschulen. Darin liegt zugleich der tiefere Sinn der Schulpatenschaften und ihre erzieherische Bedeutung für die Kinder der Stadtschulen selbst.

In dieser Ueberzeugung möchten wir die Schuljugend der Städte zur Mitarbeit aufrufen. Sie ist uns wichtig und wertvoll, auch im Hinblick auf die Führung der heranwachsenden Generation zur Volks-Generation zur Volks-

gemeinschaft.

Die freudige Hilfsbereitschaft, mit der bereits letzten Winter einige Klassen solche Patenschaften übernommen haben, lassen uns zuversichtlich hoffen, dass auch weitere Kreise der Lehrerschaft unsern Bestrebungen Sympathie und Unterstützung entgegenbringen werden.

Bei dieser Gelegenheit möchten wir nicht unterlassen, auch auf die grossen Schwierigkeiten hinzuweisen, welche für die Weiterbildung der Bergschullehrer infolge ihrer Abgeschiedenheit bestehen. Wie manches entbehrliche Werk einer Lehrerbibliothek, das bei den bescheidenen Mitteln einer Bergschule nie erworben werden kann, würde ihnen darum wertvolle Dienste leisten, und wie willkommen wäre auch die Zusendung einer pädagogischen Zeitschrift, denn nicht nur unter der Schuljugend, sondern auch bei der Lehrerschaft von Stadt und Land möchten die Schulpatenschaften die guten Beziehungen zu fördern suchen.

> Zentralsekretariat Pro Juventute Patenschaften für Bergschulen.

Privatschulen

Quel est le but de l'éducation et de l'enseignement privés en Suisse?

Si nous nous posons cette question, nous arrivons à la définition suivante: Formation de personnalités fortes, nobles et cultivées, aptes à remplir une tâche utile comme membres de la société humaine. Cette définition correspond exactement au sens général de toute éducation de la jeunesse, tel que l'a exprimé par exemple Pestalozzi, le véritable fondateur de l'éducation privée en Suisse.

Reprenant cette formule et nous rappelant la devise célèbre de Juvenal: "Mens sana in corpore sano", nous distinguons le double ou plutôt le triple but de toute éducation, ancienne ou moderne: Education physique, jointe à l'éducation morale et intellectuelle.

Il est hors de doute que les premiers soins que l'on prodigue à l'enfant, portent essentiellement sur son corps, sur son développement physique. Et en effet! Ce n'est que dans un corps robuste et sain, que peuvent se développer un caractère fort et noble, un esprit fin et cultivé. Aussi, suivant cette loi élémentaire de la nature, nos institutions. d'éducation privée consacrent-elles une partie importante de leurs programmes d'études à l'éducation physique: Gymnastique matinale, dans la plupart de nos internats, tous les sports d'été et d'hiver, selon la saison, promenades, excursions, etc. Des installations modernes, de vastes emplacements de sports, des concours interscolaires, prouvent les grands progrès qui ont été faits dans ce domaine. Cet entraînement physique forme la base de toute éducation de notre jeunesse.

Cependant, il ne développe non seulement les muscles, le cœur et les poumons, mais crée et stimule aussi les valeurs morales, le courage, la résolution, le sentiment de la responsabilité, de la solidarité et du sacrifice. Le contact continu entre éducateur et élève qu'offre un internat, les efforts et les progrès communs, les fatigues et les déceptions collectives entre camarades de différente nationalité et confession, ne font-ils pas naître cet esprit de compréhension mutuelle, qui est la meil-

leure garantie d'une paix future durable? Nos plus grands pédagogues, philosophes et philantropes, Pestalozzi, J. J. Rousseau et Henry Dunant se sont inspirés de cet esprit humanitaire universel.

Mais, à part cette éducation physique et morale, n'oublions pas d'esquisser le but spécial de nos établissements d'éducation privée: L'enseignement approfondi des langues modernes et anciennes, des sciences et mathématiques, des branches commerciales et ménagères, complété par celui des travaux manuels. Il ne nous appartient pas d'entrer dans toute la complexité et diversité de ces questions. Contentons-nous d'en relever quelques particularités générales!

C'est d'abord le principe de l'individualisation générale de tout l'enseignement, de son adaptation rigoureuse à l'individualité de chaque élève. De là l'enseignement par petits groupes, mobiles et homogènes, de là aussi le contact permanent entre élèves et professeurs afin de constater et d'aplanir les moindres difficultés, de trouver les meilleurs moyens, les méthodes les plus appropriées pour atteindre tel but ou combler telle lacune. De là aussi ces nouvelles méthodes d'enseignement dans les différents domaines: Méthode directe ou semi-directe dans les langues modernes, méthodes expérimentales et d'intuition dans les sciences, principe de réflexion logique au lieu de mémorisation, de pratique au lieu de théorie.

Toutes ces méthodes nouvelles sont issues des institutions d'éducation privée suisses et étrangères, dont elles forment le titre de gloire.

Considérés sous cet aspect, nos écoles et instituts privés, au nombre de 700 avant la guerre, remplissent et rempliront toujours davantage, une mission noble et privilégiée, dont la portée nous paraît énorme, mais dont les perspectives sont inestimables. Souhaitons chaleureusement qu'ils puissent réussir!

H. C. Riis-Favre, Clarens.